

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL (514) 849-4007
TÉLÉCOPIE (514) 849-2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 4 juin 2004

M^e Marc-André Patoine (B.A., LL.L), Président de l'audience
M. Anthony Frayne (B. Sc. Écon., MBA), régisseur
M. François Tanguay, régisseur
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Att. M^e Anne Mailfait, Secrétaire adjoint de la Régie

Re: Dossier RDÉ R -3401-98.
Cause tarifaire de TransÉnergie.
Avis de participation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe STOP (G.S.)* à
l'audience du 8 juin 2004 sur le *Code de conduite de TransÉnergie*.

Monsieur le Président de l'audience,
Messieurs les régisseurs,
Madame le Secrétaire adjoint de la Régie,

Conformément à la lettre de la Régie du 26 mai 2004, il nous fait plaisir d'informer la Régie et les participants que *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et le *Groupe STOP (G.S.)* prendront part à l'audience du 8 juin 2004 sur le *Code de conduite de TransÉnergie*.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Président de l'audience, Messieurs les régisseurs, Madame le Secrétaire adjoint de la Régie, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe STOP (G.S.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.